

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Du 16 au 18 novembre 2018
Sheraton Ottawa**

NOTE: These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : John Driscoll (président), Madeleine Lelievre, Kathy Offet-Gartner, Jamie Warren, Michel Turcotte, Marion Clorey, Serge Hall, Jen Rowett, Nicola Sherwin-Roller, Andrea Currie, Natasha Caverley, Jacqui Synard, Leah Lewis, Carrie Foster, Meredith Henry, Barbara MacCallum, Kim Hollihan

Ordre du jour :

1. Exercice de couverture
2. Reconnaissance des peuples autochtones
3. Bienvenue
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal
6. Conflit d'intérêts
7. Discussion des administrateurs
8. Protocole révisé sur la reconnaissance autochtone
9. Mise à jour concernant le Congrès
10. CACEP/TWU
11. Lignes directrices révisées sur le recours à la technologie en counseling et en psychothérapie
12. Événement de développement professionnel dans la Grande région de Toronto (GRT) — Demande d'aide au Fonds de développement régional
13. Processus budgétaire
14. Éléments d'information
15. Attribution d'un nom à la salle de réunion du Siège national de l'ACCP
16. Programme de mentorat — Demande d'aide au Fonds de développement régional
17. Programme de représentation des étudiants
18. Gestion du risque
19. Processus de mise à niveau du CAPFC
20. Cercle de partage
21. Rencontres et rapports du Comité
22. Résumé et commentaires
23. Clôture

1. Exercice de couverture

- Plusieurs administrateurs ont participé à l'exercice de couverture, organisé par Kairos.

2. Reconnaissance autochtone

- Jamie Warren ouvre la réunion du Conseil en reconnaissant les peuples autochtones.

3. Bienvenue

- John Driscoll souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

- John fait mention spéciale du dernier numéro de Cognica et de sa nouvelle présentation à la fois attrayante et professionnelle.
- Il remercie Gen Labbé et Andreea Andrei, membres du personnel du Siège national pour leur travail sur le nouveau design.
- John reconnaît l'article concernant le lancement de l'initiative des CÉP autochtones dans Cognica.
- John encourage les administrateurs qui peuvent renouveler leur mandat une seconde fois à le faire, et ceux qui ne le peuvent pas à inviter leurs membres à en faire la demande. Il encourage aussi tous les administrateurs à songer au siège de président élu.
- John accueille Nicola Sherwin-Roller et Lori Rudniski à l'occasion de leur première réunion du Conseil en personne.

4. Adoption de l'ordre du jour

Motion : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Serge Hall. Secondée par Leah Lewis.
ADOPTÉE.**

- Initiatives du Conseil au Congrès (sous Mise à jour concernant le Congrès)
- Webinaires pour les personnes malentendantes

5. Adoption du procès-verbal

Motion : Approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 18 octobre 2018.

**Proposée par Serge Hall. Secondée par Leah Lewis.
ADOPTÉE.**

6. Conflit d'intérêts

- Un conflit est déclaré par Jacqui Synard à l'égard de l'Événement de développement professionnel dans la GRT — Demande d'aide au Fonds de développement régional.

7. Discussion des administrateurs

Carrie Foster : la situation au Québec

- Les groupes provinciaux collaborent plus étroitement.
- Aucun des programmes de maîtrise (travail social, thérapie matrimoniale et familiale, psychologie du counseling) au Québec ne mène à un permis de psychothérapeute.
- Les personnes doivent appartenir à un ordre pour avoir accès au permis de psychothérapeute.
- Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'OPQ pour obtenir le permis de psychothérapeute, mais ne peuvent pas appartenir à un ordre.
- De nombreux candidats doivent suivre des cours supplémentaires.
- Il y a également des problèmes relatifs à la mobilité.
- L'Office des professions supervise toutes les professions réglementées; le nombre d'ordres est actuellement plafonné.
- Il existe 9 professions grâce auxquelles une personne peut avoir accès à un permis de psychothérapeute.
- Aucune autre province ne suit ce modèle.

- Suggestion : les universités devraient remanier leurs programmes pour s'assurer que les diplômés répondent aux exigences relatives au permis de psychothérapeute.
- Des discussions s'en suivent sur la manière de se tourner vers les universités pour militer en faveur des changements requis (Section des Formateurs de conseillers et superviseurs [FCS], étudiants, médias sociaux, représentants de l'Accord de libre-échange du Canada, ombudsman).
- La défense des intérêts doit s'effectuer à l'échelle de la province.
- Une proposition d'aide au Fonds de développement régional pourrait être une option.
- Modifier des programmes universitaires demande du temps.
- Expression d'un désir de continuer la conversation.

Jacqui Synard — Situation en Ontario

- L'Ontario fait face à quelques problèmes de taille — une menace majeure en décembre 2019.
- Merci à Barb MacCallum et à Kim Hollihan pour leurs efforts dans ce domaine.
- L'Ordre des psychologues de l'Ontario (OPO) exige de ses membres de s'engager dans la supervision légitime (c'est à dire, pas uniquement à des fins de remboursement par des tiers payeurs).
- Au 31 décembre 2019, les membres de l'OPO ne pourront plus superviser l'acte psychothérapeutique autorisé en dehors de leur profession.
- Cette mesure aura un impact sur certains membres de l'Ontario qui utilisent la supervision d'un psychologue comme une manière permettant à leurs clients d'utiliser leur régime collectif de soins de santé.
- Un résumé de l'enquête menée auprès des membres de l'Ontario est inclus dans le classeur du Conseil, sous le Rapport du directeur.
- Environ 25 % des membres y ont répondu.
- Actions suggérées concernant le remboursement par des tiers payeurs :
 - Embaucher une personne dédiée, potentiellement basée à Toronto, pour défendre le remboursement par des tiers payeurs.
 - Les membres et leurs clients souhaitent s'engager en faveur d'une couverture. Fournir aux membres les ressources nécessaires pour qu'ils puissent s'engager en leur nom.
 - Se mobiliser auprès de l'OPO et du CRPO concernant l'acte autorisé de la psychothérapie, et particulièrement la supervision.
- Besoin de comprendre et de saluer ce qui différencie la profession de counseling/de psychothérapie des autres professions axées sur la santé mentale.

Action :

- Le Siège national se penchera sur le coût associé à une ressource dédiée pour militer en faveur du remboursement par des tiers payeurs en Ontario.

8. Protocole révisé sur la reconnaissance autochtone

- Le Protocole sur la reconnaissance autochtone a été modifié pour qu'il couvre l'AGA de l'ACCP.

- La modification a été examinée et approuvée par le Comité de gouvernance et le Comité d'assurance de la qualité.
- Une discussion s'en est suivie concernant la croissance de l'ACCP en relation avec la réconciliation et la reconnaissance.
- Aucune réconciliation n'est possible sans décolonisation.
- Il existe un besoin de démanteler les mentalités coloniales de manières structurelles.
- Une recommandation est faite quant à l'ajout de la phrase « ceci est également une contribution à la décolonisation » au Protocole.
- Comment comprenons-nous les concepts/les termes liés à la cicatrisation de notre pays (p.ex. indigénisation; décolonisation)? Cette question a été renvoyée au Comité sur la vérité et la réconciliation pour examen.
- En préparant les reconnaissances, s'assurer de la présence d'un contexte à la fois historique et contemporain. Ce dernier reconnaît les peuples autochtones qui vivent/travaillent encore sur le territoire.

Motion : Adopter le Protocole révisé sur la reconnaissance autochtone en principe et faire suivre au Comité sur la vérité et la réconciliation à des fins d'examen.

**Appuyée par Meredith Henry. Secondée par Kathy Offet-Gartner.
ADOPTÉE.**

Action :

- Renvoyer le Protocole révisé sur la reconnaissance autochtone au Comité sur la vérité et la réconciliation pour examen en se soumettant à l'exercice du lancer de ballon.

9. Mise à jour concernant le Congrès

Congrès 2022

- Les membres du Conseil ont réfléchi à un certain nombre d'endroits possibles pour accueillir le Congrès de 2022, notamment : Ottawa, Sudbury, Regina, Saskatoon, Vancouver, Banff, Toronto, Québec, Gatineau et l'un des Territoires.
- L'organisation du Congrès dans l'un des Territoires présente des problèmes logistiques et financiers.
- Les membres expriment leur intérêt à plutôt y organiser un événement de développement professionnel.
- Suggestion : songer à la visioconférence pour élargir l'accès aux activités de développement professionnel et bâtir des relations avec nos membres dans le Nord.

Congrès sur la recherche 2020

- Il ne doit pas nécessairement être organisé dans une université.
- Le public visé comprend les universitaires, les étudiants et les praticiens.
- L'UNB a été suggérée comme un hôte possible.

Table ronde du président au Congrès

- Suggestion : y inclure les administrateurs du Conseil pour tenir des discussions élargies concernant les initiatives du Conseil.
- Tous les administrateurs peuvent y participer.

Symposium sur la supervision

- Environ 45 délégués étaient présents au symposium organisé à Ottawa, les 13 et 14 novembre 2018.
- Les délégués représentés comprenaient des membres de l'ACCP, des FACTs et des organismes de réglementation.
- Un énorme travail est effectué par le Comité pour l'avancement de la supervision clinique et ses coprésidents Beth Robinson et Blythe Shepard.

10. CAPFC/TWU

Discussion à huis clos.

11. Lignes directrices révisées sur le recours à la technologie en counseling et en psychothérapie

- Dawn Schell, de la Section des technologies et solutions innovatrices (STSI), s'est jointe à la réunion par visioconférence et a expliqué au groupe les modifications consécutives à la présentation au Conseil de mai 2018.
- Les Lignes directrices nécessitent un travail d'édition, de traduction et de formatage.
- Le Siège national se chargera de ces tâches.
- Félicitations à Dawn et à la STSI pour leur excellent travail concernant cette initiative!

Motion : Approuver les lignes directrices sur le recours à la technologie en counseling et psychothérapie proposées par la Section des technologies et solutions innovatrices.

Appuyée par Kathy Offet-Gartner. Secondée par Madeleine Lelievre.

ADOPTÉE.

1 Abstention

Actions :

- Les administrateurs doivent envoyer leurs commentaires concernant les Lignes directrices à Kim Hollihan et à Dawn Schell dans les 2 semaines (c. à d. d'ici le 1^{er} décembre 2018).
- Le Siège national révisera, traduira et formatera les exemplaires finaux.

12. Événement de développement professionnel dans la Grand région de Toronto (GRT) — Demande d'aide au Fonds de développement régional

- La demande d'aide au Fonds de développement régional (FDR) a été préparée par Rabeea Sidique, participante au programme de perfectionnement Chefs de file de demain 2017, avec le soutien de Jacqui Synard.
- Tirant parti du succès de la Section de la Région de la capitale nationale (RCN) dans l'organisation d'événements de développement professionnel pour ses membres, le FDR suggère une extension à la GRT.
- L'objectif consiste à proposer des opportunités de développement professionnel et de réseautage de haute qualité à bas coût.
- La séance consistera en un atelier consacré à la thérapie du récit dans le cadre de la dépression.

- Le montant de la demande d'aide de FDR s'élève à 7000 \$; cependant, le montant total pourrait ne pas être nécessaire compte-tenu des frais d'inscription.
- L'événement comprendra une réunion de style assemblée publique avec les chefs de file de l'ACCP (administrateur de l'Ontario et chef de la direction/adjoint au chef de la direction).
- Suggestion : impliquer les représentants des étudiants de l'Université de Toronto.
- Recommandation : faire passer les frais d'inscription des personnes qui ne sont pas membres à 75 \$ pour encourager les participants à devenir membres.

Motion : Approuver l'événement de développement professionnel de la GRT — Demande d'aide au Fonds de développement régional.

**Appuyée par Leah Lewis. Secondée par Jamie Warren.
ADOPTÉE.
1 Abstention**

13. Processus budgétaire

- Barb MacCallum a examiné le processus budgétaire.
- Le budget comprend les recettes et les dépenses (exploitation et projets spéciaux).
- L'objectif consiste à avoir un budget d'exploitation conservateur et équilibré.
- L'exploitation comprend les salaires des membres du personnel, les frais postaux, la location ainsi que les dépenses du Conseil et du Comité.
- La planification budgétaire commence en août au Siège national.
- Une ébauche du budget sera terminée d'ici le mois de novembre. Elle sera soumise au trésorier avant de l'être à la direction à des fins d'examen.
- Le budget passera entre les mains des membres du Conseil le 15 décembre 2018 au plus tard.
- Les administrateurs ont entre le 15 décembre 2018 et le 11 janvier 2019 pour poser des questions.
- Merci d'envoyer vos questions à Barb MacCallum.
- Le budget fera l'objet d'une discussion lors de la réunion du Conseil le 17 janvier 2019.
- Merci à Barb pour son travail sur le budget.

14. Éléments d'information

- **Relations avec les parties prenantes — Volet international**
- John Driscoll, Andrea Currie et Carrie Foster ont assisté à la Conférence de l'IAC à Rome en septembre 2018.
- John Driscoll, Jen Rowett et Barb MacCallum ont assisté à la Conférence de l'ACA en 2018 et prévoient d'assister à celle de 2019.
- **Relations avec les parties prenantes — Volet national**
- Kim Hollihan a participé à 2 journées de sensibilisation sur la Colline du Parlement cet automne – l'une avec l'ACMMSM (Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale) et une autre avec le HEAL (Organizations for Health Action).

Action :

- Kim enverra un courriel aux membres du Conseil comprenant les demandes principales de l'ACMMSM et du HEAL lors des journées de sensibilisation sur la Colline du Parlement.
- **Règlementation**
 - Le projet de loi omnibus sur la santé de l'Alberta comprend un Collège de conseillers thérapeutes.
 - Le FACT-Alberta espère une première lecture rapide.
 - Trois groupes professionnels seront règlementés en vertu du Projet de loi 30.
 - S'il est adopté, l'Alberta deviendra la 5e province règlementée, ce qui ouvrira la voie à une exemption de TPS/TVH. Cependant, l'exemption n'est pas automatique.
 - Impact travaille avec l'ACCP à l'élaboration d'une stratégie de sensibilisation auprès du gouvernement fédéral.
 - Une lettre a été envoyée au ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, dans le but de prioriser le processus d'exemption pour les conseillers/psychothérapeutes.
 - Madeleine Lelievre, maintenant vice-présidente du FACT-BC, rencontrera prochainement la ministre responsable de la santé mentale et des toxicomanies de la Colombie-Britannique.
 - La demande de la Saskatchewan a été rejetée; la raison invoquée est l'absence de preuve de dommage au public et le manque de viabilité à cause de la taille du Collège.
 - L'Î. P-É. est en attente.
 - Le Manitoba a eu une réunion avec le conseiller aux politiques provinciales.
 - La demande de Terre-Neuve a été envoyée et est en attente d'examen par le conseiller aux politiques provinciales.
 - Des stratégies de sensibilisation sont nécessaires pour les Territoires.

15. Attribution d'un nom à la salle de réunion du Siège national de l'ACCP

- John suggère de donner un nom à la salle de réunion du Siège national.
- Soutien manifesté par les administrateurs.
- Un concours réservé aux membres sera organisé à la nouvelle année.

Action :

- Le Siège national organisera le concours qui permettra de donner un nom à la salle de réunion.

16. Programme de mentorat — Demande d'aide au Fonds de développement régional

- Kayla Manley, administratrice des adhésions de l'ACCP, a présenté le programme pilote de mentorat.
- La demande d'aide au FDR s'élève à 11 857 \$.
- Commentaires positifs des administrateurs concernant la demande d'aide au FDR ainsi que sur le concept.
- Il y a un besoin croissant de ce type de programme qui contribuera, avec un peu de chance, à la rétention des membres.

- La responsabilité de l'ACCP est atténuée, car le programme du logiciel (MentorCity) est utilisé pour faciliter la correspondance.
- MentorCity est un logiciel canadien modifiable.
- LinkedIn n'est pas obligatoire, mais le processus de remplissage des champs est facilité.
- Une distinction claire sera faite entre le mentorat et la supervision dans le contexte de ce projet.
- Le Conseil consultatif sera ouvert aux représentants des étudiants.
- Les représentants des étudiants pourraient être interrogés à des fins d'identification des besoins en mentorat.
- On prévoit l'ajout des CÉP pour inciter la participation.
- Le Conseil a également suggéré une prolongation de 12 mois du programme, plutôt que de 6 mois.
- Le Conseil a remercié et félicité Kayla pour sa proposition et sa présentation.

Motion : Approuver la demande d'aide au Fonds de développement régional du programme régional de mentorat.

**Appuyée par Meredith Henry. Secondée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

17. Programme de représentation des étudiants

- Karen Lamarche, administratrice des adhésions de l'ACCP, a présenté le programme de représentation des étudiants.
- Les plus grandes universités pourront disposer de plus d'un représentant.
- Le nombre de représentants a été multiplié par deux depuis l'année dernière (31 contre 15).
- Kathy Offet-Gartner a fait part de son action de sensibilisation auprès d'Athabasca.
- Ce programme pourrait être un modèle pour d'autres.
- On suggère d'ajouter une diapositive personnalisée à la présentation du programme; elle concernerait le statut de la réglementation provinciale.
- Le Conseil a remercié Karen pour son travail sur ce programme et son soutien.

18. Gestion du risque

- Jen Rowett a examiné les changements depuis la dernière version du document relatif à la gestion du risque.

19. Processus de mise à niveau du CAPFC

- Sharon Robertson (coprésidente du CAPFC), Bill Borgen (coprésident du CAPFC), Pam Patterson (membre du Conseil du CAPFC) et Natasha Caverley (présidente sortante de l'ACCP) ont présenté les dernières informations relatives à ce processus.
- Question : dans quelle mesure devrait-il y avoir un alignement entre l'accréditation et la certification?
- L'Association ne peut pas aller à contre-courant : un équilibre est nécessaire et un alignement plus étroit pourrait être examiné.
- Songer à l'Initiative des CÉP autochtones et comment elle pourrait éclairer l'ACCP.

- L'approche autochtone — doit se baser sur les relations, la collaboration et les partenariats.
- Quand les normes de l'ACCP ont été établies au départ, 1/3 des programmes de conseiller en éducation étaient admissibles, 1/3 étaient fermés et 1/3 étaient loin d'être admissibles.
- Paysage actuel incertain.
- Le dialogue est important; c'est un processus complexe.
- Que doit-on prendre en compte d'un point de vue du processus de réglementation?
- Les programmes accrédités se vendent-ils?
 - Plus grande expérience et demandes plus solides.
 - Plus d'attention/de ressources de la part des universités, p. ex. combler des postes vacants, processus de contrôle de la qualité pour les examens de programmes.
- Un graphique comparant les exigences du CACEP et ceux du CCC a été distribué.
- Suggestion : mettre à jour le graphique pour y inclure les exigences des organismes de réglementation.
- Une réunion spéciale du Conseil aura lieu pour examiner les changements finaux apportés aux normes du CACEP et possibilité de poser des questions.
- L'objectif consiste à finaliser les normes révisées avant la réunion du Conseil en mai 2019.

Actions :

- La direction consultera le président du Comité de certification et le registraire concernant l'alignement des accréditations/des certifications.
- Natasha enverra un courriel avec la présentation PowerPoint ainsi que le graphique aux administrateurs.

20. Cercle de partage — Comité sur la vérité et la réconciliation (CVR)

- Le Comité a indiqué que 6 des 9 actions figurant sur le rapport du Conseil de mai 2018 avaient été menées à bien.
- Le cercle de partage était guidé par les questions suivantes :

Réflexion sur votre participation à notre initiative sur la vérité et la réconciliation jusqu'à présent :

- Quels sont les points positifs? Ce qui s'est bien passé; les relations, les partenariats, l'apprentissage.
- Quelles préoccupations avez-vous? Défis, craintes, obstacles.
- Quelles sont les prochaines étapes? Idées, commentaires.
- Les thèmes principaux qui ont émergé de la discussion étaient les suivants :
 - Bon nombre de personnes ont eu l'impression que beaucoup de choses ont été réalisées, mais qu'il restait encore beaucoup à faire.
 - Merci à tous de votre patience... Nous avons appris ensemble!
 - Heureux que les recommandations du CVR aient été intégrées dans l'ACCP.

- Fier de la relation démontrée dans le cadre de la préparation du Plan des CÉP autochtones.
- Demande d'un autre poste l'administratrice autochtone au Conseil pour fournir son soutien.

21. Rencontres et rapports du Comité

- Tous les Comités, sauf celui de la gestion du risque, se sont réunis pendant la réunion du Conseil d'aujourd'hui.

Travail sur les 3 aspects suivants :

- Création de 3 nouveaux prix.
- Une demande visant à apporter l'un des prix au Conseil sans devoir se soumettre à l'exercice du lancer de ballon.
- Accord pour ce faire.

Motion : Approuver le prix de l'affiche du Congrès annuel.

**Appuyée par Meredith Henry. Secondée par Carrie Foster.
ADOPTÉE.**

- Ce prix sera décidé sur place.
- Le prix de l'affiche du Congrès sera annoncé pendant le banquet/la cérémonie de remise des prix.

Actions :

- Ajouter le nouveau prix à la liste des prix sur le site Web.
- Inclure la mention du nouveau prix dans les lettres d'offre aux personnes qui présentent des affiches pour le Congrès.

Le Comité de gouvernance travaille sur les éléments suivants :

- Termes de référence
- Prix du représentant des étudiants
- Demande au Sénat de l'ACCP concernant les énoncés de position (raisonnement à l'œuvre et procédure)
- Manuel de gouvernance et politiques du personnel

Le Comité des partenariats internationaux travaille sur les éléments suivants :

- Actualisation des Termes de référence en vue d'un examen par le Comité de gouvernance
- Accueil des délégués internationaux au Congrès 2019 de Moncton

Le Comité d'assurance de la qualité a mené à bien les examens suivants :

- Protocole sur la reconnaissance autochtone (examen terminé)
- Lignes directrices révisées sur le recours à la technologie en counseling et en psychothérapie (examen terminé)
- Politiques du personnel (examen terminé)
- Manuel de gouvernance – Les membres du Conseil recevront ce document dans le courant de la nouvelle année, accompagné d'une invitation à faire part de leurs

commentaires à Barb. Le Conseil se prononcera sur le manuel de manière générale (comme dans le cas d'un projet de loi omnibus), et non en formulant un avis concernant chaque changement. Si des changements nécessitent une discussion/un examen approfondi(e), ils seront traités séparément.

Le Comité des T&R travaille sur les éléments suivants :

- L'ébauche des Termes de référence a été envoyée au Comité de gouvernance
- Le cercle de partage d'aujourd'hui
- Le directeur territorial et/ou le directeur adjoint autochtones le Comité consultera l'ICC au sujet de modèles possibles)

Groupe de recherche

- Natasha et Kathy feront une présentation au Congrès de Moncton.
- Les frais de déplacement feront l'objet d'un examen.

22. Résumé et commentaires

- L'exercice de couverture a été apprécié.
- La discussion des administrateurs était utile.
- Merci au Siège national pour l'entretien des relations.
- Le nouveau Siège national est un excellent espace de réunion.

23. Clôture

Motion : Clôture de la réunion.

**Appuyée par Kathy Offet-Gartner. Secondée par Andrea Currie.
ADOPTÉE.**

Président

Date

RÉSUMÉ DES MOTIONS

Motion : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Serge Hall. Secondée par Leah Lewis.
ADOPTÉE.**

Motion : Approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 18 octobre 2018.

Proposée par Serge Hall. Secondée par Leah Lewis.

ADOPTÉE.

Motion : Adopter le Protocole révisé sur la reconnaissance autochtone en principe et faire suivre au Comité sur la vérité et la réconciliation à des fins d'examen.

**Appuyée par Meredith Henry. Secondée par Kathy Offet-Gartner.
ADOPTÉE.**

Motion : Approuver les lignes directrices sur le recours à la technologie en counseling et psychothérapie proposées par la Section des technologies et solutions innovatrices.

**Appuyée par Kathy Offet-Gartner. Secondée par Madeleine Lelievre.
1 abstention. ADOPTÉE.**

Motion : Approuver l'événement de développement professionnel de la GRT — Demande d'aide au Fonds de développement régional.

**Appuyée par Leah Lewis. Secondée par Jamie Warren.
1 abstention. ADOPTÉE.**

Motion : Approuver la Demande d'aide au Fonds de développement régional du programme régional de mentorat.

**Appuyée par Meredith Henry. Secondée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

Motion : Approuver le prix de l'affiche du Congrès annuel.

**Appuyée par Meredith Henry. Secondée par Carrie Foster.
ADOPTÉE.**

Motion : Clôture de la réunion.

**Appuyée par Kathy Offet-Gartner. Secondée par Andrea Currie.
ADOPTÉE.**

Résumé des points prioritaires

Tâche numéro	Réf. dans le P.V.	Tâche	Date	Responsabilité
1	7	Examiner les coûts associés à une ressource dédiée pour prendre la défense du remboursement par des tiers payeurs en Ontario.	Dès que possible	Barb MacCallum
2	8	Envoyer le Protocole révisé sur la reconnaissance autochtone au Comité sur la vérité et la réconciliation pour un examen par le biais de l'exercice du lancer de ballon.		
3	11	Envoyer tout commentaire concernant les Lignes directrices sur le recours à la technologie à Kim Hollihan et à Dawn Schell dans les 2 semaines.	Le 1er décembre 2018.	Administrateurs
4	11	Modifier, traduire et formater les exemplaires finaux des Lignes directrices sur le recours à la technologie en counseling et psychothérapie.	Dès réception	Siège national
5	14	Envoyer par courriel les demandes principales de l'ACMMSM et de HEAL lors des journées de sensibilisation sur la Colline du Parlement.	DÈS QUE POSSIBLE	Kim Hollihan
6	15	Organiser un concours réservé aux membres pour donner un nom à la salle de réception.	Janvier 2019	Siège national

7	19	Consulter le président du Comité de certification et le registraire concernant l'alignement des accréditations/des certifications.	DÈS QUE POSSIBLE	Direction
8	19	Envoyer un courriel avec la présentation PP du processus de mise à niveau au CAFPC ainsi que le graphique aux membres du Conseil.	DÈS QUE POSSIBLE	Natasha Caverley